aide à la maison, bricolage...) ou d'un complément de revenu : c'est le principe de la cohabitation intergénérationnelle.

Cette solution d'hébergement, de plus en plus plébiscitée par les étudiants et jeunes actifs, présente de nombreux avantages pour les locataires comme pour les hôtes seniors. Solution de logement abordable pour les uns, compagnie rassurante pour les autres, création de liens enrichissants pour tous, tout le monde peut y trouver son compte !

La ville de Sceaux encourage ces échanges et a engagé en ce sens des partenariats avec quatre associations spécialisées : ensemble2générations, Héberjeunes, Camarage et Le Pari solidaire.

Vous avez une chambre libre ou un studio disponible à votre domicile ? Vous pouvez les proposer à un jeune étudiant ou jeune actif. Ce type de dispositif est contractualisé (état des lieux, bail, règlement intérieur...) et vous offre toutes les garanties de sérieux. L'hébergeur choisit sa ou son locataire. L'association de son côté fait l'intermédiation et reste l'interlocuteur de l'hôte senior comme du jeune accueilli. Un accompagnement est également proposé aux hôtes pour les démarches administratives comme le calcul des charges ou la déclaration fiscale.

> Plus d'informations sur notre page dédiée au logement intergénérationnel.

RETOUR À LA LISTE

VILLE DE SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom

✖ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION **STRATIS**